

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, on est encore en train d'étudier la question.

M. Fennell: J'espère que l'on étudie la question plus attentivement pour l'aéroport de Pickering qu'on ne l'a fait pour celui de Mirabel.

L'UTILISATION DES TERRES AGRICOLES

M. Scott Fennell (Ontario): Madame le Président, le ministre acceptera-t-il de permettre aux jeunes agriculteurs de cultiver les terres dont on n'a pas besoin à Pickering et de les utiliser à des fins productives?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre des Transports): Madame le Président, j'ai déjà expliqué que l'on était en train d'étudier toutes les questions qui se rattachent à ce projet.

* * *

LA DÉFENSE NATIONALE

LA PROJET DU PACIFIC PETREL

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, je voudrais poser une question au ministre de la Défense nationale. Lui a-t-on parlé du projet du Pacific Petrel qui attend depuis un certain temps l'approbation du Conseil du Trésor? Dans l'affirmative, pourrait-il nous dire s'il a décidé d'approuver ces dépenses après coup?

L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, je remercie le député pour sa question. Je le remercie également d'avoir attiré mon attention sur ce projet. Après qu'il m'en eut parlé en privé, j'ai demandé à mes fonctionnaires de me mettre au courant de tout. J'ai reçu un exposé provisoire et j'ai demandé des renseignements supplémentaires qui me permettraient de prendre une décision. Je ne suis pas en mesure de dire aujourd'hui si cette décision concordera avec l'attitude que le député recommande d'adopter.

M. McKinnon: C'est toujours passablement surprenant d'apprendre qu'un projet devant coûter un million de dollars est en voie de réalisation au ministère tout à fait à l'insu du ministre ou du Conseil du Trésor.

LA POSITION DU MINISTRE

L'hon. Allan B. McKinnon (Victoria): Madame le Président, le ministre est-il en principe en faveur de la construction de ce voilier qui doit servir à donner des cours de voile aux cadets de la marine sur la côte ouest?

L'hon. J.-J. Blais (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, c'est ce que j'étudie précisément. Je ne suis pas en mesure de dire maintenant à la Chambre quelle décision sera prise. Tout comme le député, je souhaite prendre des décisions en toute connaissance de cause.

Questions orales

LA CONSOMMATION

L'UTILISATION DES RAYONS GAMMA COMME AGENT DE CONSERVATION

Mme Jennifer Cossitt (Leeds-Grenville): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations et concerne l'usage des rayons gamma comme agent de conservation alimentaire. Puisque le gouvernement tient à bien informer le public, le ministre pourrait-elle dire à la Chambre si elle a décidé quel symbole servira à identifier les aliments traités aux rayons gamma?

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, je remercie le député de sa question, bien qu'il eût été préférable de s'adresser au ministre de la Santé nationale et du Bien-être social, de qui cette affaire relève directement. Quoi qu'il en soit, je voudrais informer le député que des discussions sont en cours entre les deux ministères et que dès qu'une décision sera prise, elle sera naturellement rendue publique.

L'ÉTIQUETAGE PAR SYMBOLES

Mme Jennifer Cossitt (Leeds-Grenville): Madame le Président, j'ai une question supplémentaire et je m'adresse de nouveau au ministre de la Consommation et des Corporations; sauf erreur, l'étiquetage relève de ce ministère. Or, c'est l'objet de ma question. Je crois qu'il est très important que les consommateurs aient accès à tous les renseignements voulus pour prendre une décision éclairée quant à l'achat d'aliments ainsi traités. Le ministre donnera-t-elle à la Chambre l'assurance que le symbole qui sera conçu et approuvé par son ministère ne dissimulera pas le fait que ces aliments sont traités aux rayons gamma?

• (1150)

L'hon. Judy Erola (ministre de la Consommation et des Corporations): Madame le Président, je tiens à assurer au député et au grand public que c'est exactement ce qui sera fait. En attendant, nous n'avons pu trouver aucun indice de danger pour le grand public.

* * *

L'EMPLOI

LES PERMIS DE TRAVAIL ACCORDÉS À DES ENCANTEURS AMÉRICAINS

L'hon. Bud Cullen (Sarnia-Lambton): Madame le Président, j'ai une question à poser au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Des commissaires-priseurs américains qui viennent exploiter au Canada obtiennent des permis pour de longues périodes pendant que l'on refuse le même privilège aux Canadiens. Le ministre voudrait-il examiner cette question et déterminer s'il y a lieu de supprimer leur permis aux commissaires-priseurs américains ou encore, de tenter de conclure une sorte d'entente de réciprocité?